

La nouvelle directive "machines" 2006/42/CE

ENFIN par la pratique !

Nouveau cours

CIP-670-012-10/1

Lieu	Ch. des Lovières 13, 2720 Tramelan
Durée	1 journée complète, soit 8 périodes de 45 min. (6h00)
Dates	Le 22.10.2010
Horaire	De 08:30 à 16:30
Animation	Christian Wyss, CEO Logos Operandi Sàrl, lic. UNIL, master "Quality System Manager SAQ-EOQ", spécialiste de la mise en conformité CE en milieu industriel.
Public cible	Cette formation s'adresse aux chef(fe)s d'entreprise ainsi qu'à tous les collaborateur(trice)s impliqués dans le développement et la mise sur le marché de machines.
Méthode	Cette action de formation comporte un volet théorique d'analyse de la directive et un volet pratique sous forme d'atelier.
Objectifs	A l'issue de cette journée, vous serez capable de : <ul style="list-style-type: none">• situer la nouvelle directive dans son contexte légal• identifier les évolutions par rapport à l'ancienne directive "machines" 98/37/CE• utiliser la méthodologie de mise en conformité d'une machine avec les normes pertinentes• monter un dossier technique• rédiger une instruction de service
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• le contexte légal de la nouvelle directive• la comparaison de la nouvelle directive avec l'ancienne• la méthodologie de mise en conformité• les normes• les étapes d'un dossier technique• la rédaction d'une instruction de service
Reconnaissance	Une attestation CIP sera remise à chaque participant(e) une fois le cours terminé, pour autant que ce dernier ait été suivi dans son intégralité.
Prix	400.00 CHF comprenant la formation, le support de cours, l'eau en salle et le repas de midi (eau min. et café inclus).

- Renseignements** Centre interrégional de perfectionnement (CIP)
Ch. des Lovières 13, 2720 Tramelan
Mme Isabelle Sahli
T 032 486 07 50 ou 032 486 06 06
isabelle.sahli@cip-tramelan.ch
- Participants** Maximum 14 (les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée)
- Délai d'inscription** 30.09.2010
- Inscription** Au moyen du bulletin d'inscription ci-joint. Une invitation à participer au cours sera adressée aux participant(e)s après le délai d'inscription.

